

3. Formation morale et relation école/famille

Parlons-en

Dans le cadre de la relation école/famille, la question de la formation morale n'est pas fréquemment nommée explicitement. Que peut-on en dire dans la réalité et la pratique quotidienne ?

- Diriez-vous que les familles sont présentes à ce champ de leur responsabilité éducative ?
- Pensez-vous que des familles sont démissionnaires, ou au contraire désireuses de réserver tel ou tel champ de la formation morale à la famille ? Quels exemples concrets ?
- Si l'école et la famille partagent certaines responsabilités éducatives quant à la formation morale et civique, quels vous paraissent être les occasions, les temps, les lieux, les modalités possibles pour que l'école et la famille travaillent solidairement à cette question ?

Enjeux, éclairages

Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants, tout en ayant besoin de recourir à l'école, non seulement comme lieu de transmission des savoirs, mais aussi comme lieu de socialisation¹. L'école et la famille ont, ensemble, à former les enfants et les jeunes à la civilité, à donner le sens de la règle et de la loi, mais surtout à les aider à connaître leurs aspirations pour les amener à trouver le bonheur dans l'épanouissement personnel et le service du bien commun.

Au sein de la communauté éducative, les divers acteurs doivent chercher à travailler solidairement, sachant que la cohérence est un élément structurant du cadre nécessaire à tout projet d'éducation. Cette recherche de cohérence ne signifie pas néanmoins uniformité. La communauté éducative est légitimement diversifiée puisque ce qui la fonde n'est pas une identité commune à tous ses membres, mais le partage d'une même tâche, d'une même charge : l'éducation des enfants des uns qui sont les élèves des autres.

Une cohérence à construire

L'école s'est toujours efforcée de rejoindre les familles pour la construction d'un vivre ensemble partagé, la recherche de valeurs communes et la formation morale². Ce qui allait de soi dans une société assez homogène peut se compliquer aujourd'hui. Les cultures de référence sont diverses, les repères donnés en famille et à l'école peuvent ne pas toujours se rejoindre, ou, tout en se rejoignant, s'opposer à des comportements encouragés par la société ou tel ou tel média. La famille a aussi beaucoup évolué et connaît des formes multiples. Certaines familles peuvent être démunies face à leurs responsabilités éducatives. Ce qui pouvait faire, il y a quelques décennies, l'objet d'un consensus implicite a aujourd'hui besoin d'être explicité, notamment à l'école.

L'école ne peut favoriser des particularismes, voire des communautarismes qui pourraient conduire à l'enfermement et empêcheraient de faire société. Dans un monde ouvert, l'école doit, avec les familles, trouver les temps et les lieux pour partager la responsabilité éducative, dans le champ de la formation morale. Il est aussi de la responsabilité de l'école d'accueillir toutes les familles et de les rejoindre de façon différenciée, en fonction des situations particulières.

¹ Statut de l'Enseignement catholique, articles 4 et 5.

² Voir par exemple les recommandations de Jules Ferry aux enseignants, dans sa « Lettre aux instituteurs » du 17 novembre 1883.

Une cohérence à construire entre deux lieux éducatifs spécifiques et complémentaires

L'école et la famille doivent collaborer, mais ne peuvent se confondre. La famille est un lieu légitimement protégé (sans nier qu'il existe bien sûr des situations d'insécurité, de maltraitance...). L'école est un lieu plus vaste que la famille, la diversité y est plus grande. Et si l'école doit aussi bien naturellement assurer la protection de ses élèves, si l'école doit s'efforcer de tenir à distance toute forme de violence, elle ne peut être une citadelle. L'école est un lieu ouvert où se vivent des rencontres préparant à la vie sociale, où peuvent avoir lieu des débats, des confrontations préparant à participer à une société pluraliste, où se transmettent des savoirs multiples, de nature à ouvrir largement l'intelligence.

Dans les deux espaces éducatifs différenciés que sont l'école et la famille, parents et enseignants ont des positionnements différents. Dans la famille, les liens entre les personnes sont spécifiques, articulant liens conjugal, fraternel et filial. Ces liens peuvent être distendus, donner lieu à des tensions. Il n'empêche qu'ils continuent d'exister, même dans la difficulté. « *La particularité des liens familiaux, c'est qu'ils ne se fondent pas d'abord sur une décision, mais sur un désir, c'est qu'ils ne viennent pas d'abord d'une convention, mais d'un élan naturel.*³ » C'est cet élan naturel qui fait, qu'en cas de rupture, la souffrance peut être vive. L'amour vécu en famille n'est pas de même nature que l'empathie nécessaire dans la relation éducative. La possible familiarité normalement vécue en famille ne peut être de mise à l'école... La nature de l'autorité exercée en famille et à l'école n'est pas non plus de même nature. L'autorité du maître est une autorité de compétence, d'expertise (ce qui n'interdit pas l'autorité de bienveillance !), quand, en famille, « *le lien éducatif se fonde sur une autorité sans compétence*⁴ ». L'autorité des parents est ainsi ancrée dans le don de la vie, le mystère de la vie reçue et transmise, par l'affirmation réitérée en actes et en paroles qu'il est heureux que l'enfant accueilli soit né.

La famille, premier lieu de formation morale

La famille est bien le premier lieu de la formation morale dans la vie quotidienne. Il appartient aux enseignants, notamment aux professeurs des écoles, de s'appuyer sur ce qui s'expérimente déjà en famille pour aider à la mise en place des comportements pertinents à l'école. Si le constat est fait qu'une famille est démunie, déconcertée, l'école doit se demander comment aider les parents à restaurer les conditions de leur autorité éducative. Des conseils pratiques simples peuvent être donnés. On peut penser, par exemple, à la politesse, qui est le premier pas nécessaire au respect d'autrui. Il faut aussi redire, par exemple, l'importance de ce qui se vit autour de la table familiale, parfois désinvestie lorsque les membres d'une même famille passent peu de temps ensemble, captés par les nouveaux médias, utilisés individuellement. Fabrice Hadjadj oppose ainsi la fausse convivialité de la tablette électronique à la véritable convivialité de la table familiale. « *On est derrière un écran, on se tient au-dessus d'une tablette mise à plat. [...] C'est donc la table de salle à manger, table familiale ou table de festin, qui fonde la convivialité que revendique la tablette*⁵. » Des échanges école/famille sur ce qui se vit à la table de famille, comme sur l'usage des outils numériques, sont assurément utiles.

La famille est bien entendu le lieu où s'expérimente l'accueil : les parents doivent faire place à l'enfant, les frères et sœurs au nouveau-né... Se vit ainsi le fondement du respect d'autrui. La famille, comme l'école, est d'abord un lieu de vie, où le quotidien offre de multiples situations qui permettent de découvrir à travers des expériences positives ou négatives la portée de la liberté, de l'égalité, de la justice, de la fraternité, de la confiance dans la parole donnée et échangée, de la responsabilité, du service... La famille est aussi lieu d'épreuve, de tensions, voire de violence, d'injustice, de trahison... et donc de pardon. À l'école, comme en famille, la formation morale passe d'abord par la capacité entretenue régulièrement d'analyser une situation et d'évaluer un comportement, dans les conséquences qu'il a pour soi et pour le bien commun. En veillant à ne pas tomber dans l'indiscrétion ou dans l'ingérence, un certain nombre d'ateliers d'échanges des pratiques éducatives peuvent être organisés, avec le concours des Apel, pour réfléchir aux contributions spécifiques et croisées de ce qui peut être formé en famille et à l'école.

³ Fabrice Hadjadj, *Qu'est-ce qu'une famille?*, Salvator, 2014, p. 35.

⁴ Ibidem, p. 40.

⁵ Fabrice Hadjadj, « tablette électronique et table familiale », in *Qu'est-ce qu'une famille?*, Salvator, 2014, pp. 115-116.

Une complémentarité école/famille à raisonner

De tels échanges doivent aussi permettre de mieux situer à qui il revient de garder la main, dans tel ou tel champ éducatif. La question est souvent posée dans le champ de l'éducation sexuelle. Avec de jeunes enfants, des familles souhaitent assurément avoir l'initiative. « *Nous désirons faire nous-mêmes l'éducation sexuelle de nos enfants, convaincus d'être, non pas les meilleurs, mais tout simplement les mieux placés pour faire l'éducation à l'amour et à la vie*⁶. », nous dit Inès Pélissié du Rausas, dans un ouvrage fourmillant de conseils aux parents. En revanche, il n'est pas sûr que ce positionnement reste possible à l'adolescence, où l'évolution psychoaffective des grands jeunes requiert sans doute, pour ces questions, la médiation d'un éducateur tiers.

Ce discernement est utile dans tous les champs éducatifs. Il est légitime qu'une famille veuille transmettre à ses enfants ce qui la fait vivre. Mais éduquer, c'est bien « *conduire au dehors* », savoir que l'éducateur s'est acquitté de sa mission lorsque celui qu'il a formé accède à une réelle autonomie. Pour ce faire, les parents ont aussi besoin de l'école, et de faire confiance à l'école.

En pratique

La question de la formation morale se pose, bien entendu, lorsque l'école et la famille sont amenées à se rencontrer alors que survient, de la part d'un élève, un problème de comportement. Mais elle peut aussi traverser toutes les occasions de rencontre entre l'école et la famille, dans un dialogue qui ne peut se vivre que dans la confiance et la bienveillance. C'est notamment le cas dans l'accompagnement des jeunes pour leur parcours scolaire et leur projet de vie.

► Les rencontres instituées

- Que dire de la formation morale au moment de l'inscription, à l'occasion d'un échange sur les exigences communes, sur les difficultés éventuelles vécues en famille ?
- Comment travailler la question de la formation morale avec les familles lors de la présentation du projet éducatif, du règlement intérieur ? L'inscription consiste en un travail de communication. Il faut dans la durée prévoir des occasions d'appropriation pour une réelle adhésion.
- Que dire de la formation morale lors des réunions de classe, de façon collective ?
- Comment situer cette question dans l'accompagnement à l'orientation ? Quelle place est donnée à la liberté ? Les procédures sont-elles respectueuses de la liberté de la personne ? Quels critères partagés autour du sens donné, par le jeune concerné, à la recherche d'une formation, d'une insertion professionnelle ? Quelle conception du bonheur derrière telle démarche, tel choix... ?

► La journée des communautés

- La journée des communautés (prendre une journée « gratuite » dans l'établissement pour prendre du recul, faire une pause, relire l'action...) est un cadre intéressant pour rencontrer autrement les familles et réévaluer les modalités de relation école/famille.

► Ateliers école/famille autour de la formation morale

- Repérage des valeurs affichées dans le projet éducatif, le règlement : quels interdits à l'école, en famille ? Quels comportements, quels engagements encourager à l'école, en famille ?
- Des établissements mettent en œuvre des modalités d'évaluation partagée. Un certain nombre de critères communs ont été discutés entre l'école et la famille, et rapportés à des comportements repérables autour de la politesse, de la ponctualité, du respect de la place de l'autre, de l'attention au service, à l'entraide... Une grille est établie et, à chaque période scolaire, une évaluation est conduite d'une part par le maître, et, d'autre part, par les parents. La grille renseignée sert alors de base à un dialogue avec l'enfant, à l'école et en famille.

⁶ Inès Pélissié du Rausas, *S'il te plaît, parle-moi de l'amour*, Saint-Paul éditions religieuses, 2005.

► **Une soirée Relation parents-école (RPE) autour de la transmission des valeurs, l'exercice de l'autorité, proposée par l'Apel, à l'intention de tous les acteurs de la communauté éducative**

- ❑ Un kit d'animation est fourni par l'Apel et des parents sont formés à l'organisation de telles rencontres.

► **Pour accroître le dialogue en famille et interroger la relation aux écrans, s'engager dans l'opération « Défi sans écran »**

<http://www.enseignement-catholique.fr/ec/pedagogie/18412-operation-nationale-qdefi-sans-ecransq>

► **Aider à la mobilisation des parents**

- ❑ L'association ATD Quart monde mène des expérimentations riches d'enseignement. « *En associant leurs parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir !* » (ATD est en partenariat avec le MEN et l'Apel).
<http://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2014/06/Bilan-projet-de-Maurepas.pdf>